

Différences entre le „Modèle Agrammon Exploitation Individuelle“ (ME) et le „Modèle Agrammon Exploitation Individuelle avec Adaptations Cantonales“ (MEC)

Le modèle Agrammon Exploitation Individuelle avec Adaptations Cantonales (MEC) a été développé spécifiquement pour la mise en œuvre des bases légales. Il se base sur la version standard du modèle Exploitation Individuelle et contient des mesures supplémentaires dont l'efficacité ne peut être évaluée qu'en disposant d'informations approfondies sur l'exploitation (plans de construction, bilan de fumure, etc.). En outre, des mesures ont été supprimées car elles n'avaient pas été considérées significatives par les responsables des adaptations cantonales pour leur application au niveau cantonal en lien avec les demandes de permis de construire.

Masque d'introduction	Paramètres de saisie	ME	MEC
Tous les animaux	Possibilité de saisie libre « mesures supplémentaires de réduction des émissions dans l'étable »	Oui	Non
	Possibilité de saisie libre « mesures supplémentaires de réduction des émissions dans l'aire d'exercice »	Oui	Non
Bovins	Mesures de réduction des émissions concernant le climat de l'étable (isolation du toit avec et sans nébulisation; aspersion du toit avec et sans nébulisation; nébulisation)	Non	Oui
	Mesures de réduction des émissions concernant l'aération (aération bien conduite)	Non	Oui
	Mesures de réduction des émissions concernant la stabulation: <ul style="list-style-type: none"> • Sol non perforé à surface inclinée et rigole de récupération de l'urine centrale ainsi que racleur stationnaire dans l'étable • Système Comfort Slat Mat avec complément Mat & Valve 	Non	Oui
	Existence des boxes d'alimentation	Non	Oui
	Sol perforé ou prairie pour les sorties d'hiver	Oui	Non
Vaches laitières	Données sur les rations en été et hiver	Oui	Non
Porcs	Mesures supplémentaires de réduction des émissions concernant le climat de l'étable (isolation du toit avec et sans nébulisation; aspersion du toit avec et sans nébulisation)	Non	Oui
Entreposage des engrais de ferme	Fréquence du brassage du lisier	Oui	Non
Epannage des engrais de ferme	Considération de l'époque du jour ou de l'année, de la quantité de lisier ou de fumier épanché par ha, dilution du lisier, temps passé entre l'apport et l'incorporation du fumier.	Oui	Non

<http://www.agrammon.ch/>

Déc. 2016; AU, SJ